

À l'intention des pharmaciens propriétaires

Nouvel avis – Avis de rupture de stock

(Cesamet, Caps. 0,5 mg)

Dans l'infolettre 073 du 9 juin 2017, nous vous informions que la compagnie Valeant était en rupture de stock pour le produit suivant :

Cesamet	Caps.	0,5 mg	02256193
---------	-------	--------	----------

Nous vous informions alors qu'à compter du 31 mai 2017, la Régie acceptait de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition d'un autre produit disponible sur le marché (**teneur 0,25 mg**).

Pour ce faire, vous deviez utiliser le code de facturation suivant :

Nabilone	Caps.	0,25 mg	99101356
----------	-------	---------	----------

La Régie accepte également de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule du mélange de poudre de nabilone avec tout véhicule ou adjuvant inscrits à la *Liste des médicaments*, et ce, à partir du **1^{er} août 2017**. Vous devez alors utiliser le code de service professionnel approprié à la préparation de capsules.

Pour ce faire, vous devrez utiliser les codes de facturation suivants :

Nabilone	Caps.	1 mg	99101369
Nabilone	Caps.	0,5 mg	99101370
Nabilone	Caps.	0,25 mg	99101371

Si vous faites préparer la mise en capsule du mélange de poudre de nabilone avec tout véhicule ou adjuvant inscrits à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de votre pharmacie, la Régie remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition incluant les frais de préparation et de transport, s'il y a lieu, à même le coût du médicament. De plus, vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Développeurs de logiciels de facturation – Pharmacie